



Service des droits des femmes et de l'égalité

Synthèse de l'actualité – 3 novembre 2009

Action gouvernementale

Xavier Darcos présentera ses orientations sur l'égalité professionnelle le 6 novembre 2009

Selon une dépêche de l'agence de presse spécialisée **AEF** du 29 octobre, **Xavier Darcos**, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, présentera aux partenaires sociaux membres de la Commission nationale de la négociation collective (CNNC) « *un document d'orientation définissant les axes que le gouvernement souhaite voir traités* » en matière d'égalité professionnelle, lors de la prochaine réunion de l'instance, prévue vendredi 6 novembre 2009. Le ministre a confirmé ce rendez-vous important en matière d'égalité professionnelle (synthèse du 20 octobre) à l'occasion de son déplacement sur ce thème sur le site Schneider Electric de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) (synthèse du 29 octobre). Selon l'**AEF**, « *Xavier Darcos précise que ses orientations reposent sur*



trois grands principes : obtenir des règles simplifiées et compréhensibles par tous, favoriser l'activité professionnelle des femmes, se donner les moyens d'arriver aux objectifs fixés ». Et d'indiquer que le document qui sera remis aux partenaires sociaux vendredi 6 novembre contient « *les prémisses d'un projet de loi* ». Selon l'agence, le ministre compte « *demandeur aux partenaires s'ils souhaitent engager des concertations* » sur le sujet. « *Si c'est le cas* », rapporte l'agence, « *les négociations s'ouvriront et le gouvernement prendra les mesures nécessaires par voie réglementaire ou législative* ». Sinon, « *le gouvernement reprendra la main* ». « *En tout état de cause* » a déclaré le ministre, « *nous devons faire bouger les choses dès le début de l'année prochaine au plus tard* ».

Discours de Xavier Darcos lors de la discussion du PLFSS à l'Assemblée nationale.

Le discours de **Xavier Darcos** lors de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2010 a été mis en ligne sur notre site. Le ministre y souligne en particulier son action « *pour sauvegarder le dispositif de majoration de durée d'assurance des mères de famille* ». « *C'est un élément fondamental de notre politique familiale, à laquelle le gouvernement est très attaché* » a-t-il déclaré.

[Lire le discours sur notre site](#)

Le DPT relatif à la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes



Le projet de loi de finances (PLF) pour 2010, et l'ensemble des documents annexés, ont été mis en ligne sur le site de la Performance publique. La politique de l'égalité entre les femmes et les hommes fait l'objet de l'un des quinze documents de politique transversale (DPT). Le DPT se substitue aux « jaunes budgétaires » des années précédentes. Une première partie du DPT est consacrée à la présentation de la politique transversale, on y retrouve la liste des programmes qui y contribuent et le nom des responsables ainsi que la présentation de la manière dont ceux-ci participent, aux travers de différents dispositifs, à cette politique transversale, et la mettent en œuvre. Une seconde partie expose la stratégie globale d'amélioration des performances de la politique

transversale, suivie de la présentation, par axe stratégique, des objectifs et indicateurs de performance retenus et des valeurs associées : « Parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et favoriser l'articulation des temps de vie » ; « Lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité » ; « Agir contre les facteurs spécifiques de la pauvreté et de l'exclusion sociale des femmes ». Enfin, le DPT publie une présentation des principales dépenses fiscales concourant à la politique transversale, une table de correspondance des objectifs permettant en tant que de besoin de se référer aux différents projets annuels de performances (PAP), et une présentation détaillée de l'effort financier consacré par l'Etat à la politique transversale pour l'année à venir (PLF 2010), l'année en cours (LFI 2009) et l'année précédente (exécution 2008).

[Télécharger le DPT « politique de l'égalité entre les femmes et les hommes »](#)

Sénat

Lutte contre les violences conjugales

En août dernier, la sénatrice **Christiane Demontès** avait attiré l'attention de la secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité sur la politique de lutte contre les violences conjugales. La réponse du secrétariat d'Etat à la famille et à la solidarité a été publiée dans le **Journal officiel Sénat** du 29 octobre 2009.



[Retrouver la question et la réponse sur le site du Sénat](#)

Les femmes dans les lieux privatifs de liberté

Les travaux de la **Délégation aux droits des femmes** sur le thème des femmes dans les lieux privatifs de liberté se poursuivent. Le compte rendu des auditions du 29 octobre de **Florence Aubenas**, présidente de l'Observatoire international des prisons (OIP), accompagnée de **François Bès**, responsable national de la santé et coordinateur pour l'Ile-de-France de l'OIP, puis de **Dominique Versini**, défenseure des enfants, accompagnée de **Carol Bizouarn**, magistrate et conseillère de la défenseure des enfants, ont été mis en ligne sur le site du Sénat. Par ailleurs le compte rendu de la **Table ronde** du 22 octobre avec les représentants des principaux syndicats de l'administration pénitentiaire est également disponible sur le site.

[Retrouver les comptes rendus des auditions](#)

Ordre du jour de la Délégation aux droits des femmes

Plusieurs dates sont inscrites à l'ordre du jour de la Délégation. Le **3 novembre** est prévu l'examen du rapport d'information de **Jacqueline Panis**, sur les dispositions du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) relatives à la retraite des mères de famille, dont la délégation a été saisie par la commission des affaires sociales (sous réserve de son adoption par l'Assemblée nationale et de sa transmission) ; le **5 novembre** la Délégation procédera à l'audition de **Nadine Morano**, secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité, auprès du ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, sur les moyens pour 2010 de sa politique en faveur des femmes ; enfin, **sous réserve**, le **19 novembre** la Délégation devrait procéder à l'audition de **Xavier Darcos**, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, sur les orientations et les moyens budgétaires de sa politique en faveur des droits des femmes.

Assemblée nationale

Mission d'information sur la pratique du port du voile intégral sur le territoire national

Les derniers comptes rendus et/ou les vidéos des auditions de la Mission d'information sur la pratique du port du voile intégral sur le territoire national ont été mis en ligne. Auditions de **Jean Baubérot**, titulaire de la chaire d'histoire et sociologie de la laïcité à l'École pratique des hautes études, de **Farhad Khosrokhavar**, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, et de **Jean-Michel Ducomte**, président de la Ligue de l'enseignement, le 21 octobre ; et auditions de **Dalil Boubakeur**, recteur de la Grande Mosquée de Paris et de **Ismahane Chouder** et de **Monique Crinon**, du Collectif des féministes pour l'égalité, le 28 octobre. Plusieurs journaux ont relevé les déclarations du recteur de la Grande Mosquée de Paris qui a déclaré qu'il était « *trop tard* » pour lutter contre le voile intégral. « *C'est trop tard parce qu'on a laissé beaucoup filer le problème du fondamentalisme* » a-t-il insisté, devant l'étonnement exprimé par les membres de la mission. A noter également au sujet de ce débat, dans **L'Humanité** du 27 octobre, une tribune de **Karim Ghendouf**, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur et conseiller municipal de La Ciotat, qui se demande à quoi sert « *la mise en exergue de comportements isolés, non revendicatifs* », condamne « *fermement ces tentatives populistes de faire de la burqa un enjeu de société* » et demande à ce que l'on lève « *le voile de l'intolérance* ».



[Retrouver les pages de la Mission sur le site de l'Assemblée](#)

Reprise des travaux de la Délégation aux droits des femmes

La Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale a repris ses travaux sur le thème de l'accès des femmes aux responsabilités sociales et professionnelles. Plusieurs comptes rendus ont été mis en ligne sur le site de l'Assemblée. Le 6 octobre, la Délégation avait reçu **Chantal Bourragué**, chargée d'une mission auprès du secrétaire d'Etat chargé de la coopération, du développement, et de la francophonie (synthèse du 6 février 2009), **Dominique Libault**, directeur de la sécurité sociale et **Yves Canevet**, secrétaire confédéral de la CFDT, accompagné de **Nora Setti**, déléguée femmes. Le 7 octobre, la Délégation a procédé aux auditions de **Marie-Alice Medeuf-Andrieux**, secrétaire générale de la CGT-FO, puis de **François Charpentier**, journaliste. Enfin, le 14 octobre la Délégation a reçu **Isabey Mijo**, conseillère confédérale de la CGT.

[Retrouver les comptes rendus des auditions sur le site de l'Assemblée](#)

Conseil économique, social et environnemental

Rapport sur l'entrepreneuriat au féminin

Le 22 octobre, le bureau du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) a adopté une communication du CESE présentée au nom du Bureau par **Geneviève Bel** (photo) au nom de la Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes. Selon le résumé, présenté dans les **Notes d'Iéna** n° 351 du 22 octobre, « *les femmes constituent 47 % de la population active mais occupent une place encore marginale dans notre économie : elles représentent 30 % des créateurs d'entreprises et 27 % des dirigeants de PME/TPE et ce taux ne progresse guère depuis dix ans. Or dans un contexte de vieillissement démographique et quand on sait que dans les quinze ans à venir 27 % des entreprises au plan national, dont 250 000 pour la seule Ile-de-France, seront en principe transmissibles, l'encouragement et le soutien de l'entrepreneuriat au féminin apparaissent essentiels. La communication du Conseil économique, social et environnemental procède à un état des lieux, au demeurant incomplet, du fait de données quantitatives et qualitatives disparates et lacunaires. Elle repère les principaux obstacles auxquels se heurtent les femmes entrepreneures et suggère à la lumière, notamment, des politiques volontaristes conduites avec succès dans un certain nombre de pays européens ou étrangers, des leviers d'action permettant de stimuler un véritable vivier de croissance pour l'économie* ».



Or dans un contexte de vieillissement démographique et quand on sait que dans les quinze ans à venir 27 % des entreprises au plan national, dont 250 000 pour la seule Ile-de-France, seront en principe transmissibles, l'encouragement et le soutien de l'entrepreneuriat au féminin apparaissent essentiels. La communication du Conseil économique, social et environnemental procède à un état des lieux, au demeurant incomplet, du fait de données quantitatives et qualitatives disparates et lacunaires. Elle repère les principaux obstacles auxquels se heurtent les femmes entrepreneures et suggère à la lumière, notamment, des politiques volontaristes conduites avec succès dans un certain nombre de pays européens ou étrangers, des leviers d'action permettant de stimuler un véritable vivier de croissance pour l'économie ».

[Télécharger le rapport sur le site du CESE](#)

Egalité professionnelle

Le collectif « Ouvrons les portes ! » poursuit sa mobilisation

Le collectif **Ouvrons les portes !**, (synthèses des 30 septembre et 16 octobre), poursuit sa mobilisation pour la parité dans les internats. Le 15 octobre, le magazine **Elle** publiait un entretien avec Véronique Chauveau, vice-présidente de **Femmes et mathématiques**, qui expliquait à l'hebdomadaire comment cette discrimination supplémentaire pouvait décourager les jeunes femmes d'intégrer les filières préparatoires aux grandes écoles. Le 21 octobre, **Le Parisien** consacrait la une de son



Journal de Paris aux « *grands lycées accusés de sexisme* » et annonçait que les élus au Conseil de Paris avaient voté le 20 octobre à l'unanimité un vœu demandant le respect de la parité dans les internats des lycées parisiens destinés aux étudiants en classe préparatoire. Le 23 octobre, **Libération** publiait une tribune dans ses pages Rebonds. Sous le titre « *Ouvrez les internats des prépas aux filles !* », les signataires, un collectif d'enseignant et de chercheurs, soulignaient qu'en « *France, toutes disciplines confondues, près de deux fois moins de place d'internats sont proposées aux filles* ». Le 24 octobre, le collectif a organisé un happening place du Panthéon à Paris, puis dans le RER : « *comment réviser dans la rue malgré le bruit, comment dormir dans le RER, comment manger tout en traversant un passage piéton, etc.* ». Alors que la pétition en ligne vient de dépasser les 2 300 signatures, le collectif annonce qu'une réunion de travail est prévue le 17 novembre en présence des principales parties prenantes du dossier, notamment des proviseurs des lycées n'acceptant pas encore les filles dans leur internat.

[Voir la vidéo du happening](#)

Parité politique

Un appel pour la parité dans les institutions communautaires

Le Monde daté du 3 novembre a publié dans ses pages « Débats - Décryptages » un appel intitulé « Respectez la parité dans les institutions communautaires ! ». A l'initiative de trois anciennes ministres, **Elisabeth Guigou**, **Noëlle Lenoir**, et **Corinne Lepage**, le texte a déjà été signé par des femmes françaises de tous horizons, responsables politiques ou économiques. Les signataires soulignent une « *situation (qui) ne reflète pas l'évolution de nos sociétés en Europe et fait perdre à celle-ci une partie de l'image de promoteur des droits des femmes (...)* » et demandent « *le respect de la parité au sein de la Commission et au niveau des hauts postes à responsabilité prévus par le traité de Lisbonne* ».

[Lire l'appel sur le site du Monde](#)

Une pétition sur « la parité en danger » dans le cadre de la réforme territoriale

Une pétition vient d'être mise en ligne par des femmes du **Parti socialiste** contre le projet de réforme territoriale (synthèse du 29 octobre). Les signataires estiment que « *la réforme territoriale proposant l'élection de conseillers territoriaux au scrutin uninominal à un tour pour 80 % d'entre eux est contraire à l'article 1 de la Constitution française qui précise que « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales »* » et que « *si cette réforme devait être appliquée, les femmes représenteraient moins de 20 % des conseillers territoriaux* ».



[Lire le texte de la pétition sur le site dédié](#)

Violences à l'encontre des femmes

Suites de l'affaire Polanski

Le 30 octobre, l'Office fédéral de la justice suisse a rejeté une nouvelle demande de libération de **Roman Polanski** (synthèses des 30 septembre et 16 octobre), « *dont la proposition de caution a été jugée inadaptée et le risque de fuite trop important* ». Le 2 novembre **Associated Press** a annoncé que ses avocats ont déposé une nouvelle demande de mise en liberté provisoire. La semaine dernière, l'**Agence France Presse** avait indiqué que « *Samantha Geimer, harcelée par les médias et victime de problèmes de santé* » réclamait « *officiellement l'abandon des poursuites devant la justice californienne* » dans « *des documents judiciaires révélés* » le 26 octobre. L'agence soulignait que la victime « *avait plusieurs fois demandé publiquement et oralement que les charges retenues contre Roman Polanski soient abandonnées (...)* en janvier dernier, notamment ». Et de préciser que, « *en 1994, elle avait obtenu au procès civil une somme de 225 000 dollars de dédommagement de la part du cinéaste* ». A noter que **Libération** a consacré dans son édition des 24 et 25 octobre, sa une et trois pages à ce que le quotidien appelle « L'engrenage ». Le journal revient longuement sur l'affaire, vue des deux côtés de l'Atlantique, et prend clairement la défense du cinéaste, au nom de la « *loi de l'oubli* », « *pilier de la sagesse pénale* » et « *adjuvant d'une bonne administration de la justice* », et au nom de la victime « *qui demande à ce que l'on tourne la page* ».

Une mesure de semi-liberté accordée au rappeur Joey Starr

Une mesure de semi-liberté a été accordée le 29 octobre au rappeur **Joey Starr**, l'un des deux chanteurs du groupe NTM, incarcéré depuis juin à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis après une condamnation à six mois de prison ferme pour violences volontaires. Le rappeur doit également purger une peine trois mois de prison, après avoir été condamné en février 2009 pour des violences conjugales. (D'après l'AFP).

Associations

Un portrait de Carine Favier

Sous le titre « Carine Favier. Une femme de conviction au Planning familial », **Les Echos** du 2 novembre ont publié un portrait de la nouvelle présidente du Mouvement français pour le Planning familial (synthèse du 30 septembre). Selon le quotidien, Carine Favier est convaincue que, sur de nombreux sujets, « *Contraception, avortement, éducation sexuelle, sida, violences, mariages forcés...* », « *il ne faut pas attendre des autres qu'ils fassent le travail à notre place* ».

Culture, communication

Presse féminine et jeunisme

Le Monde des 1^{er} et 2 novembre a publié un « point de vue » de **Pascale Senk**, journaliste, titré « Mesdames, vous vieillirez aussi ! ». La journaliste y raconte la petite histoire de son reportage sur la peur et l'art de vieillir, refusé par différentes rédactions de magazines féminins... « *Dans la presse féminine française, une étrange planète* », s'étonne **Pascale Senk**, « *personne ne s'autorise à parler franchement d'une évidence existentielle qui pourtant nous concerne toutes : vieillir* ». Et de constater : « *ces équipes rédactionnelles, qui, depuis quarante ans, ont su initier leurs lectrices à jouir, à se libérer ou à s'entraider face au pouvoir machiste, se retrouvent aujourd'hui corsetées avec une mission unique : faire consommer des femmes savamment maintenues dans le déni de vieillesse* ».

[Lire l'article sur le site du Monde](#)

Marie Ndiaye remporte le Goncourt

Le prix Goncourt a été attribué le 2 novembre à **Marie Ndiaye** pour « Trois femmes puissantes » (synthèse du 2 septembre). **Marie Ndiaye**, qui fait ce 3 novembre la une de la plupart des quotidiens, a obtenu le prix au 1^{er} tour, avec cinq voix contre trois. « Trois femmes puissantes » regroupe trois récits dont les héroïnes résistent pour préserver leur dignité, entre la France et l'Afrique. Depuis sa création (1903), le Goncourt n'a récompensé qu'à peine une dizaine de femmes, la dernière étant Paule Constant en 1998 (« Confiance pour confiance »). « *Ce faible chiffre ne reflète pas la réalité de la littérature contemporaine. Les femmes écrivent et lisent beaucoup de romans* », a expliqué un juré aux journalistes après l'annonce. Le prix Femina sera décerné, lui, le 9 novembre. **Le Monde** du 2 octobre soulignait que « *si la première sélection du Femina était placée sous le signe des femmes, la deuxième liste, (...) voit un retour à la parité hommes-femmes* ».



Parutions publications

« Ma vie à contre-Coran »

Djemila Benhabib a publié en début d'année au Canada (VLB éditions) « Ma vie à contre-Coran », qui, selon Caroline Fourest (**Le Monde** du 24 octobre) « connaît un vif succès au Canada » et « est en passe de devenir le livre de chevet de tous ceux qui ont fui l'islamisme pour trouver refuge en Europe ». « De Paris à Londres en passant par le Québec, avec le débat sur les "accommodements religieux", l'auteur suit à la trace un mal qu'elle croyait derrière elle. Elle s'étonne d'une certaine naïveté face à l'intégrisme » raconte Caroline Fourest. Et de se demander : « Suffit-il de présenter le voile comme un acte de liberté, de déguiser ses mots et son projet, pour que l'intolérance soit tolérée ? ». « Djemila Benhabib est immunisée contre cet angélisme. Connaître l'histoire de l'islam politique ayant ravagé l'Algérie aide à décoder le double discours des intégristes. Le grand mérite de son livre est de nous transmettre cette histoire et ce regard » souligne la chroniqueuse du **Monde**.

Un essai de Nathalie Kosciusko-Morizet

Nathalie Kosciusko-Morizet, maire de Longjumeau (Essonne), secrétaire générale adjointe de l'UMP et secrétaire d'Etat à la prospective et au développement de l'économie numérique auprès du Premier ministre, vient de publier un essai, « Tu viens ? », chez Gallimard. Sous le titre « Les femmes sont considérées comme une minorité », **Le Monde** du 31 octobre a publié un entretien avec son auteure au cours duquel **Nathalie Kosciusko-Morizet** fait part de ses réflexions sur les combats féministes, le différentialisme et la place des femmes dans notre société. **Libération**, dans son édition des 31 octobre et 1^{er} novembre, a également publié un portrait de **Nathalie Kosciusko-Morizet** sous le titre de la « Décalée très décidée ». Le quotidien relève en particulier la petite phrase de la secrétaire d'Etat : « Je veux être Présidente de la République »...



Manifestations

7^e salon AFFDU des livres de femmes

L'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU) organise le **vendredi 6 novembre 2009** le 7^e salon AFFDU des livres de femmes dans la salle des fêtes de la Mairie du 6^e arrondissement à Paris. La manifestation est parrainée par le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. « *Historiennes, journalistes, philosophes, sociologues, scientifiques, auteures de livres pour la jeunesse* », l'**AFFDU** souligne que « *les femmes traitent de tous les sujets* ». Elles seront très nombreuses à dédicacer leurs ouvrages lors de ce salon.

[Consulter le programme sur le site de l'AFFDU](#)

Journée débat à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention CEDAW

Une journée débat sera organisée au Sénat le **vendredi 13 novembre 2009** par **Femmes solidaires** et par la **Ligue des droits internationaux des femmes** à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF - CEDAW).

Appel à projet

2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Une décision du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne a proclamé l'année 2010 « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». L'adoption de cette décision représente un engagement politique fort des Etats membres et les autorités françaises ont souhaité s'impliquer dans la réussite de cette manifestation. L'objectif est de valoriser les actions concrètes existantes et de préparer les engagements politiques qui seront pris à l'issue de l'année, au niveau national et au niveau européen. A cet effet, un appel à projets a été lancé dans le cadre de l'organisation de l'année européenne 2010 par la Direction générale de l'action sociale (DGAS). Les actions financées peuvent revêtir diverses formes d'intervention : rencontres et manifestations, campagnes informatives, promotionnelles, pédagogiques, réalisation d'enquêtes et de documents, etc. On notera que les projets doivent, en particulier, intégrer systématiquement la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les projets comportant une demande de financement doivent être communiqués à la DGAS au plus tard **le 6 novembre 2009**.



[Retrouver l'ensemble des documents utiles sur le site du CNLE](#)

Appel à contribution

Egalité hommes/femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle ?

Le groupe Genre du Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) organise un colloque international sur le thème « Egalité hommes/femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle ? » **les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010** à Paris. « *Imaginer des perspectives alternatives aux fondements genrés de la relation travail/famille constitue une des voies majeures vers l'effectivité du droit fondamental à l'égalité entre hommes et femmes* » soulignent les organisateurs. Selon eux, « *le colloque propose de faire le point des travaux existants sur ces alternatives et/ou leurs conditions d'émergence et entend particulièrement privilégier les approches globales et relationnelles qui tiennent compte des multiples registres stratégiques, institutionnels et cognitifs qui président à la construction (et à la dynamique de changement) des phénomènes sociaux* ». La date limite d'envoi des résumés de communication est fixée au **19 décembre 2009**.

[Retrouver le site du colloque](#)

International

« Somalie. Aïcha, 13 ans, violée, lapidée » il y a un an...

Sous le titre « Somalie. Aïcha, 13 ans, violée, lapidée », **Elle**, dans son numéro du 30 octobre, raconte l'histoire d'une jeune Somalienne lapidée à mort « *le 17 octobre dernier* ». Le magazine, qui cite Amnesty international, raconte la terrible affaire et le calvaire public de la jeune fille. On notera ici que les faits remontent à **octobre 2008** (synthèse du 29 octobre 2008).

« Egypte, voile de discorde »

Sous le titre « Egypte, voile de discorde », **Libération** du 26 octobre a publié deux pages de reportage de sa correspondante au Caire sur la condamnation du port du niqab, par le cheikh de la mosquée d'Al-Azhar (synthèse du 16 octobre). Pour le quotidien cette condamnation a « déclenché la polémique » en Egypte. Et de raconter que le cheikh Mohammed Sayed Tantaoui « s'est attiré les foudres des islamistes comme des militants des droits de l'homme ».

[Lire l'article sur le site de Libération](#)

Une femme à la tête l'Eglise protestante allemande

Selon **Le Monde** du 30 octobre, « pour la première fois, une femme est à la tête de l'Eglise protestante d'Allemagne. Margot Kässmann, 51 ans, évêque d'Hanovre en Basse-Saxe, a été élue mercredi 28 octobre présidente du conseil de l'Eglise protestante allemande (EKD) ». Le quotidien précise que « cette mère de quatre filles, dont le divorce en 2007 avait fait grand bruit, va succéder pour six ans à Wolfgang Huber, évêque de Berlin » et que « son arrivée est un symbole de modernité et d'ouverture pour les 25 millions de protestants allemands ».

15^e anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes

La réunion régionale d'examen « Beijing + 15 », convoquée en vue d'élaborer la contribution de la région de la Commission économique pour l'Europe (Conseil économique et social des Nations Unies) à l'examen mondial qui aura lieu à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme en mars 2010, s'est tenue les 2 et 3 novembre au Palais des Nations à Genève.

[Retrouver les documents de la réunion](#)

Hommage

Décès de Hamida Ben Sadia

Hamida Ben Saadia, est morte le 29 octobre 2009, à la suite d'une fulgurante maladie. Elle était, en outre, une militante active pour la défense des droits des femmes des deux côtés de la Méditerranée (France et Algérie) et membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme. Auteure de « Itinéraire d'une femme française » (Bourin Editeur), « dans lequel elle raconte notamment son expérience du mariage forcé et de la violence conjugale mais aussi du racisme républicain, et dans lequel elle affirme, avec la force qui l'a toujours animée, son refus de voir l'une instrumentalisée au profit de l'autre ».



[Lire l'hommage sur le site du collectif « Les mots sont importants »](#)

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de la communication et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur. Photos © DR

Service des droits des femmes et de l'égalité. Bureau de la communication
sdfe-com@sante.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>